



Maison de l'Europe de Paris



■ L'initiative DiscoverEU : un pass Interrail gratuit pour 15 000 jeunes européens âgés de 18 ans !

Vous avez 18 ans et l'envie irrésistible de parcourir l'Europe seul ou accompagné de vos amis ?

L'Union européenne (UE) lance, pour cet été, l'initiative DiscoverEU : un pass Interrail gratuit pour voyager dans quatre pays européens différents pendant 30 jours !

Le Pass Interrail est une excellente opportunité pour les nouvelles générations de mieux appréhender le sentiment d'appartenance à l'Europe. Ils pourront ainsi découvrir de nouveaux paysages d'une beauté et d'une diversité inégalables. Voyager à travers l'Europe est aussi un excellent moyen de rencontrer de nouvelles personnes avec des cultures différentes mais avec qui nous partageons un patrimoine matériel et immatériel commun. Cette expérience permettrait aux jeunes citoyens européens de donner vie à la devise européenne « Unie dans la diversité ». [80% des jeunes européens pensent que l'UE soutient la liberté de voyager et pourtant, 1/3 d'entre eux ne connaissent personne originaire d'un autre Etat membre.](#) Tisser des liens avec d'autres citoyens européens et bénéficier d'un programme européen de mobilité sont autant d'investissements à long terme à destination des nouvelles générations pour bâtir le futur de l'Europe.

Les participants pourront gagner en autonomie, en expérience de vie tout en pratiquant une langue étrangère. [1 Européen sur 6](#) se lancerait dans l'apprentissage d'une nouvelle langue étrangère s'ils avaient la possibilité de voyager à l'étranger. Permettre à 15 000 jeunes européens de voyager gratuitement en train de part et d'autre du continent offre aussi la possibilité à ceux qui n'ont pas les moyens financiers de tenter l'expérience.

Qui peut participer ?

Tous les citoyens européens nés entre le 2 juillet 1999 (inclus) et le 1er juillet 2000 (inclus)

Maison de l'Europe de Paris

Association régie par la loi de 1901, créée en 1956 et reconnue d'utilité publique.
29, avenue de Villiers 75 017 Paris • Tél +33 (0)1 44 61 85 85
www.paris-europe.eu • maison-europe@paris-europe.eu
f Maison de l'Europe de Paris @MdEuropeParis



Maison de l'Europe de Paris

peuvent postuler du 12 au 26 juin 2018 pour tenter de remporter un Pass Interrail via le [Portail européen de la jeunesse](#). Ce Pass vous permettra de voyager gratuitement et essentiellement en train mais les participants pourront également se déplacer en bus ou ferries et en avion seulement dans certains cas exceptionnels.

Il est possible de partir à un ou cinq participants maximums à condition qu'ils soient tous âgés de 18 ans. Le voyage devra avoir lieu entre le 9 juillet et le 30 septembre. A noter que les participants ayant des besoins particuliers comme les personnes malvoyantes auront droit à une aide supplémentaire. Les frais de séjour et de logement ainsi que les frais liés au voyage seront à la charge des heureux participants.

Comment participer ?

La procédure est simple : il suffit de remplir un formulaire avec ses données personnelles et la liste des sites européens qu'ils souhaitent visiter (au moins un doit être inscrit au patrimoine européen) puis de répondre à un quiz de cinq questions liées à l'[Année européenne du patrimoine culturel 2018](#) et aux initiatives de l'UE en faveur des jeunes. Une question subsidiaire permettra à la Commission européenne de trancher si le nombre de candidats est trop important. [C'est par ailleurs ce qu'attend le commissaire européen à la Jeunesse, Tibor Navracsics](#) : "Nous allons être submergés ! C'est pour cela que nous devons effectuer une sélection. Il y aura des questions assez simples sur le patrimoine culturel et l'Europe en général, pour tester les connaissances des jeunes. Personnellement, j'irais de Helsinki à Cadix !"

Chaque Etat membre de l'UE aura un nombre de [billets proportionnels à sa population et celle totale de l'UE](#). Si certains pays ont moins de candidats que leur quota fixé, les billets restants seront répartis parmi les pays en situation inverse.

Les participants sélectionnés deviendront ainsi les ambassadeurs de l'initiative DiscoverEU et devront en contre partie raconter leurs expériences de voyage sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Twitter) ou encore lors d'événements dans leur école ou leur quartier. Ils seront invités à rejoindre un groupe Facebook dédié aux participants.

Combien cela coûte ?

Cette initiative est estimée à 12 millions d'euros pour l'année 2018. Pour la période 2021-2027, DiscoverEU va rentrer dans l'enveloppe dédiée au programme de mobilité Erasmus +. [Le budget va, par ailleurs, doubler pour la période 2021-2027 et passer de 14.7 milliards](#)

Maison de l'Europe de Paris

Association régie par la loi de 1901, créée en 1956 et reconnue d'utilité publique.
29, avenue de Villiers 75 017 Paris • Tél +33 (0)1 44 61 85 85
www.paris-europe.eu • maison-europe@paris-europe.eu
f Maison de l'Europe de Paris @MdEuropeParis





Maison de l'Europe de Paris

d'euros à 30 milliards d'euros. Le budget sera réparti comme suit : 25 milliards d'euros seront consacrés à l'éducation et à la formation, 3,1 milliards d'euros pour la jeunesse, 550 millions d'euros en faveur du sport et enfin, 12 millions d'euros pour l'initiative DiscoverEU.

Pour Manfred Weber, député européen et président du groupe PPE au Parlement européen, ce n'est qu'une première étape. Ce dernier voudrait généraliser le Pass Interrail à tous les citoyens européens âgés de 18 ans sans passer par une sélection : « Ce sont bien plus que des billets de train gratuits. C'est un investissement pour les nouvelles générations et pour le futur de l'Europe. Il renforce l'objectif de l'Union européenne : rassembler les citoyens. Nous voulons faire découvrir aux jeunes Européens que l'Union européenne c'est aussi partager des émotions et pas seulement de la politique. Nous voulons leur donner goût de ce qu'est être Européen et pas seulement Slovaque, Allemand ou Grec. Et quel meilleur moyen que de prendre le train. »

Alors, laisserez-vous tenter par cette expérience unique ?

Pour plus d'informations, consultez la [page Facebook](#) ou le [compte Twitter](#) du portail européen de la jeunesse.

Article rédigé par la Maison de l'Europe de Paris et publié par France Soir le 15/07/2015

Pour plus d'informations sur les sources, n'hésitez pas à consulter l'article sur notre site internet.

Maison de l'Europe de Paris

Association régie par la loi de 1901, créée en 1956 et reconnue d'utilité publique.
29, avenue de Villiers 75 017 Paris • Tél +33 (0)1 44 61 85 85
www.paris-europe.eu • maison-europe@paris-europe.eu
f Maison de l'Europe de Paris @MdEuropeParis